



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

Termes de référence pour la sélection d'un prestataire pour réalisation d'un film documentaire et de photos de capitalisation du projet « Appui à la mobilisation des jeunes, acteurs de la cohésion sociale et la paix dans les régions du Centre-Nord et du Sahel du Burkina Faso »

I. Information sur le poste

| | |
|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Titre du Poste | Prestataire pour la réalisation d'un film documentaire et de photos de capitalisation du projet « Jeunes et Paix » |
| Lieu de mission | Burkina Faso : région du centre-nord (communes de Kaya et Barsalogo) et du Sahel (Commune de Dori et Gorom-Gorom) |
| Durée de la mission | 25 jours ouvrables de travail |
| Date prévisionnelle de début de la mission | 22 novembre 2021 |
| Supervision directe | Equipe de projet Jeune et paix |
| Sous la supervision | Project Manager jeunes et paix |
| II. information sur les délais | |
| Date d'ouverture de l'offre | 11 novembre 2021 |
| Date de clôture de l'offre | 19 novembre 2021 |

II. CONTEXTE & JUSTIFICATION

Depuis 2015, le Burkina Faso à l'instar des autres pays de la sous régional est confronté à une dégradation continue de la situation sécuritaire se manifestant par des attaques armées contre les forces de défense et de sécurité mais également contre des populations civiles. Cette situation très préoccupante a entraîné malheureusement de nombreuses pertes en vie humaine civile comme militaire et occasionner d'important mouvements forcés de population à l'intérieur du pays.

Selon le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR), le pays enregistré à la date du **31 juillet 2021, 1 368 164** personnes déplacées soit une augmentation de **4,10 % par rapport à la situation du 30/06/2021 (1 312 071 PDI)**. Parmi les régions qui ont accueilli les PDI, le Centre-Nord et le Sahel occupent les premiers rangs avec respectivement 483 546 (PDI) et 493 187 (PDI) soit plus de 68% de la totalité des PDI. Outre ces personnes déplacées internes, le Burkina abrite près de 26 000 réfugiés maliens dont la majorité réside dans la région du Sahel.

Ces deux régions vivent une situation humanitaire difficile avec l'arrivée des personnes déplacées internes et la présence des réfugiés. Une forte pression, en effet, est exercée sur les ressources naturelles et les services sociaux de base. La population autochtone qui vivait déjà une situation économique précaire est de plus en plus confrontée à une concurrence avec les populations déplacées à la recherche de sources de revenus et/ou d'emplois. Cette situation fait craindre des risques de

tensions communautaires dont la résultante mettrait en péril la cohésion sociale entre les communautés déplacées et autochtones.

Au regard de ce qui précède, l'Etat burkinabè a étendu le programme d'urgence pour le Sahel (PUS) aux nouvelles régions durement touchées par les attaques des groupes armés dont la région du Centre-Nord. Ce programme élargi a reçu l'accompagnement du Système des Nations Unies à travers plusieurs projets financés par le Fonds de Consolidation de la Paix (PBF) dont le projet : « **Appui à la mobilisation des jeunes, acteurs de la cohésion sociale et la paix dans les régions du Centre-Nord et du Sahel du Burkina Faso** ».

L'objectif principal de ce projet qui est de contribuer à la cohésion sociale et la paix dans les régions du Centre-Nord et du Sahel, entre en droite ligne avec les priorités du pays à travers l'axe 1 du PNDES « *réformer les institutions et moderniser l'administration* » et l'axe 4 de la stratégie du PUS-BF élargi, relatif au « *renforcement des bases de la résilience des populations et des territoires* ».

Deux (02) grands résultats déclinés en cinq (05) produits devant concourir à l'atteinte des objectifs du projet :

- *Résultat1 : Les initiatives socioculturelles et économiques conjointes des jeunes des communautés déplacées/hôtes sont identifiées, accompagnées et mise en œuvre avec succès.*
- *Résultat2 : Une communication et une visibilité appropriées des initiatives conjointes réussies des jeunes des communautés déplacées/hôtes sont assurées pour promouvoir la cohésion sociale et la paix à l'échelle nationale.*

Dans le cadre de ce premier résultat, des comités ont été créés dans les quatre communes d'intervention du projet à savoir Kaya, Barsalogo, Dori et Gorom-Gorom. Chacun des comités a sélectionné vingt-cinq (25) micro-projets de coopératives à subventionner dans sa commune. Au total, cent (100) microprojets ont été subventionnés pour la réalisation de leurs activités et pour assurer une mise en œuvre efficiente desdites initiatives, des consultants ont été recrutés pour un accompagnement, suivi-coaching. Ces actions sont accompagnées d'activités transversales de communication et de sensibilisation des communautés d'une part pour faire la promotion des microprojets réussis et d'autre part, amener les communautés à prendre conscience et intégrer les valeurs de tolérance et vivre ensemble, gage d'une bonne cohésion sociale.

A noter que les 100 microentreprises financées sont réparties sur 4 communes évoluent essentiellement dans quatre grands domaines d'activités en lien avec les résultats de l'étude sur les créneaux porteurs de la région à savoir : l'élevage, l'agriculture, l'artisanat (restauration, couture, coiffure, soudure, mécanique etc.) et le commerce.

Après deux années de mise en œuvre ayant impliqué une diversité de partenaires d'exécution tant au niveau national et que régional. Pour que l'ensemble des résultats, stratégies et approches du projet soient connus, améliorés voire dupliqués, ils doivent être décrits, transcrits et diffusés sur des supports de communication audiovisuel en vue d'une capitalisation des acquis ; mais aussi un partage d'expériences avec le maximum d'acteurs possibles d'où la nécessité de produire un film documentaire de capitalisation. Les présents TDR ont été élaborés pour permettre la réalisation dudit film documentaire.

III. OBJECTIFS

L'objectif de la mission est de réaliser un film documentaire de haute qualité de capitalisation de 26 minutes en plus d'un album de 50 photo de haute résolution sur les activités du projet Jeunes et paix. Le film devra prendre en compte l'ensemble des composantes du projet : activités, sensibilisation, collaboration, renforcement de capacités, formations, financement, coaching, etc.

De façon spécifique il s'agira de :

- Présenter de façon synthétisée les grands axes à savoir le processus de recrutement et de formation des jeunes, la sélection et le suivi des microprojets, la mise en œuvre des microprojets par les bénéficiaires, les actions de sensibilisation, etc,
- Présenter les impacts en matière de création d'emplois, du changement des conditions socio entrepreneuriales des promoteurs ayant bénéficié de l'appui financier et de renforcement de cohésion sociale.

IV. TACHES DU CONSULTANT

Le consultant aura pour tâches de:

- ✓ Conduire des interviews dans la mesure du possible avec l'ensemble des acteurs concernés, (notamment OIM, Bailleurs du projet, services techniques déconcentrés du centre-nord, du Sahel et des communes concernées, les comités de sélection et de suivi des microprojets, les bénéficiaires du projet, Institutions de microfinance, ONG de mise en œuvre, etc.
- ✓ Concevoir un scénario et conduire les interviews en conséquence pour la capitalisation et
- ✓ effectuer des tournages terrain pour recueillir des témoignages et simuler les différentes étapes de réalisation des bonnes pratiques retenues,
- ✓ Produire un film documentaire à partir des interviews et des photo en français et sous-titrés en anglais,
- ✓ Constituer un album photo 50 photo de haute résolution.

V. RESULTATS ATTENDUS

- ✚ Un film documentaire de haute qualité de capitalisation de 26 minutes,
- ✚ un résumé de 6 minutes destiné à la publication sur les réseau sociaux,
- ✚ un album de 50 photo.

VI. LIVRABLES

Après accord portant sur la version finale du film documentaire, le prestataire retenu livrera à l'OIM à la fin de la prestation :

Une copie originale du film de capitalisation du projet sur support adapté (Clé USB, DVD) ;

02 autres copies du film en version traduites en mooré et en fulfuldé,

Le scénario du film ;

Une clef USB contenant au moins une cinquantaine de photo de haute résolution en guise d'album ;

Un rapport final de l'activité ;

VI. QUALIFICATIONS, COMPETENCES ET EXPERIENCES

Le consultant devrait avoir des compétences avérées en (i) rédaction de scénarii et de réalisation de film documentaire et ou de sensibilisation et (ii) en communication pour le développement (communication pour le changement de comportement.) Avoir déjà réalisé des films documentaires et avoir une bonne connaissance dans le domaine de l'entrepreneuriat des jeunes et de la cohésion sociale .

Une bonne connaissance de la vision et de la mission de l'OIM serait un atout.

Être une structure professionnelle dans la réalisation des films documentaires ;

Disposer d'un matériel technique performant et adéquat.

VII. Déroulement et durée de la mission

Le consultant retenu prendra contact avec l'équipe de gestion du projet pour une harmonisation de la compréhension des TDR, de la méthodologie proposée pour l'étude et l'identification précise des sites à privilégier. Le consultant devra soumettre un chronogramme précis des prestations qui doivent être fonction de la méthodologie arrêtée. La durée maximum d'exécution de la mission est fixée à vingt et cinq (25) jours à compter de la date de signature du contrat, y compris les délais de collecte de données, de conception du scénario, de tournage et montage et de dépôt du film documentaire.

IX. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les structures intéressées sont invitées à soumettre une proposition technique et financière. La proposition doit être rédigée en français et refléter la bonne compréhension des présents TdR. La proposition devra comporter les éléments suivants :

➤ Une « Offre technique » contenant :

- une preuve d'existence légale de la structure (Le récépissé de reconnaissance officielle ou tout autre document attestant l'existence de la structure) ;
- Un état des expériences similaires ;
- La méthodologie envisagée pour la bonne conduite de la mission ;
- Des observations sur les termes de références ;
- Un état du matériel de prestation disponible ;
- Les noms et adresses des principaux dirigeants ayant le pouvoir d'engager la responsabilité de la structure ;
- Le CV faisant ressortir les expériences pertinentes en rapport avec la mission ;
- Les références et adresses de la structure à toute fin utile.

➤ Une « Offre financière » contenant le budget détaillé du coût de la production et de la prestation conformément à la durée prévue.

Ces deux offres seront dans une enveloppe fermée portant la mention : « Consultation pour la sélection d'un prestataire ou d'une structure pour la réalisation d'un film documentaire et d'un album photo de capitalisation du projet JEUNES ET PAIX-OIM-HCR»

Aucune autre indication permettant l'identification de la structure ne devra être portée sur l'enveloppe sous peine de nullité de l'offre.

Les plis seront adressés à Madame le Chef de Mission de l'OIM au Burkina Faso.

Les offres financières seront établies en HTVA et TTC.

Les offres devront parvenir, au plus tard **le vendredi 19 novembre 2021 à 12h00**, sous plis fermé dans les locaux de l'OIM sise à Ouaga 2000.

NB :

- Les dossiers envoyés après la date limite ne seront pas acceptés ;
- Seuls les dossiers complets comportant les documents authentiques seront pris en considération ;
- Seule la structure ou le prestataire sélectionné sera contacté.